

COMPTE RENDU DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE SPECIAL A L'ADMINISTRATION CENTRALE DU 12 DECEMBRE 2006

ERGONOMIE : restitution de l'intervention réalisée au centre de documentation de l'IGPDE

Dans le cadre des actions prise en charge sur les crédits du CHSSC en 2006, une intervention en ergonomie a été cofinancée avec l'IGPDE pour définir un nouvel aménagement et proposer des critères pour le choix de nouveaux mobiliers du centre de documentation de l'IGPDE.

Cette démarche a été effectuée avec la participation des 4 agents travaillant dans ce Centre et des responsables de l'Institut.

Fin novembre, une évaluation a été faite auprès des utilisateurs. Ces derniers sont satisfaits du nouvel aménagement.

Rapports de visites de l'IHS pour 2006

Pour l'administration centrale, 4 implantations ont fait l'objet de visites :

- Les Services du Haut Fonctionnaire de Défense, 20 avenue de Ségur. Ce bâtiment appartient, et est donc géré, par le ministère de l'écologie et du développement durable. Ce dernier a été saisi pour certains point du rapport. A signaler que courant 2007, ce dernier service du Minéfi dans ce bâtiment va déménager et rejoindre une implantation de l'est-parisien.
- Les Services de la DGCP et de l'ASN, place du Colonel Bourgoïn. La DGCP va déménager sur l'Atrium, par conséquent l'ASN va pouvoir récupérer des M2 qui font défaut pour certains agents.
- Le SEL, l'ATSCAF, la Mutuelle de l'industrie et des locaux syndicaux, rue Neuve Saint-Pierre.
- Le SEL et la DGEMP, 61 boulevard Vincent Auriol.

La Cfdt a demandé qu'une visite soit effectuée par les acteurs hygiène et sécurité, accompagnés du service sécurité, sur le site du Conseil de la Concurrence, avenue de l'Opéra.

Présentation du dispositif ministériel d'aide et de soutien aux personnels en difficulté

Cette note du Secrétaire Général, en date du 3 mai 2006, est une démarche coordonnée du CHSM et du CNAS afin que les acteurs, gestionnaires de personnels, assistantes sociales et médecins de prévention soient plus à l'écoute des agents qui ne viennent pas spontanément. En effet, dès qu'un agent a un problème, personnel ou professionnel, grave, il faut le signaler avant que la situation ne se dégrade.

Crédits : bilan 2006 et propositions 2007

La CFDT a demandé la « durée de vie » d'un **siège**, car la quasi-totalité des fauteuils sur Bercy ont plus de 17 ans.

L'administration amortit ses sièges sur 10 ans, mais estime que la « durée de vie » est plus longue. La rotation n'est pas prévue au budget, mais dans l'avenir il y aura valorisation dans le cadre de la LOLF. Aujourd'hui, si un siège est détérioré ou cassé, il est immédiatement changé.

Concernant le **tabac**, la Présidente a rappelé que le CHS a vocation à faire des actions de préventions et de sensibilisations et non des interventions curatives individuelles.

Par conséquent, après orientation par la médecine de prévention, l'agent doit se rendre chez son médecin traitant. Il est rappelé que dans la circulaire du 29 novembre 2006, les caisses d'assurance maladie pourront rembourser, dans la limite de 50 euros, un traitement de substitution nicotinique.

Pour les locaux fumeurs, une expertise sera effectuée sur ceux existants afin de détecter s'ils sont dans la nouvelle norme. L'esprit de la loi n'est pas d'en créer de nouveaux mais s'il n'est pas possible de sortir et qu'une demande des agents est forte, l'administration pourra revoir ses positions.

A la demande de connaître les suites si un incident ou un accident survient quand un agent sort à l'extérieur, rue ou dalle Necker/Sully par exemple, l'administration va expertiser et nous répondre lors du prochain CHS, ainsi que pour un bilan des espaces fumeurs existants, dans la norme ou pas.

Il a été constaté que sur Bercy le bâtiment **Vauban** vieillit plus que les autres. Une visite sera effectuée par la sous-direction de l'immobilier pour évaluation.

La CFDT a réitéré sa demande de mettre sur Alizé un registre hygiène et sécurité, en plus de ceux existants dans chaque bâtiment.

Une enquête publique sur l'exploitation des groupes frigorifiques du bâtiment de **l'INSEE à Malakoff** a été effectuée et le Préfet demande l'avis du CHS.

Le 30 octobre 2006, suite à un court circuit électrique dans le **nouvel immeuble de Noisy**, la moitié du bâtiment a été évacué.

Or lors de cette évacuation, 2 blocs d'éclairage de sécurité dans un escalier de secours ont été défectueux. De plus, la porte de l'issue de secours donnant sur la rue, déverrouillée par le service de sécurité, est lourde et donc difficile à ouvrir.

Lors de cette évacuation, les agents ont été traumatisés et n'ont plus confiance dans la sécurité de ce bâtiment. Par conséquent, la DPAEP va installer des blocs d'éclairage de sécurité plus puissants, revoir la signalétique des issues de secours et programmer des exercices d'évacuation dès janvier 2007.

Dès le 1^{er} janvier 2007, suite à de nouvelles mesures de sécurité des locaux, le Centre d'Activités Sportives et Culturelles (CASC) ne sera plus accessible dans la journée, de 8H à 18H, aux conjoints, enfants et invités d'agents du ministère, ainsi que pour les adhérents extérieurs du Club Sportif du Ministère des Finances (CSMF). L'accès après 18H et le week-end se fera, pour tous, exclusivement par le 143 rue de Bercy.

L'administration rappelle que le « plan vigie-pirate » est toujours rouge et souligne que le CASC est une faiblesse dans les bâtiments de Bercy.